

APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

GENDARMERIE ☎ 02.43.97.41.16

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02.41.48.21.21

MÉDECINS

Docteur Martine MALASSIGNÉ

Maison Médicale

02.43.97.48.94

Docteur Philippe OLIVE

Maison Médicale

02.43.33.66.07

Docteur Denis ROUVIER

5 place Nationale

02.43.33.44.45

MÉDECIN de garde : appeler le 15

CHIRURGIEN DENTISTE (Maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI

02.53.24.00.07

INFIRMIERS (Maison médicale)

Mme Magali CHAPELIÈRE - Mme Virginie CHAPELIÈRE (06.82.83.85.82)
à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous
du lundi au vendredi : de 7 h à 8 h 15 et le samedi : de 8 h 30 à 9 h

M Dominique ROYER - Mme Isabelle ROYER - Mme Amandine DUVAL (02.43.33.10.52)
à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison médicale)

Monsieur Jean-Paul RAMONNET (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Lundi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30

Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30

OSTÉOPATHE (Maison médicale)

Madame Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

PÉDICURE - PODOLOGUE

Monsieur Antoine FREDOT (sur rendez-vous)

Maison Médicale

☎ 02.43.29.64.38

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous)

9 rue de Courgains

☎ 02.43.34.28.83

DIÉTÉTICIENNE (Maison médicale)

Madame Stéphanie LALLIER (sur rendez-vous) ☎ 06.95.50.89.10

TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80

PHARMACIE

à Marolles (Mme DELERABLE) ☎ 02.43.97.40.42.

Lundi : de 14 h 15 à 19 h 15

Mardi au vendredi : de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 15

Samedi : de 9 h à 12 h 30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

BIBLIOTHÈQUE

02.43.33.68.09

bdsmarolles2@wanadoo.fr

mercredis 3 - 10 et 24 février : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 30.

mercredi 17 février : 10 h - 12 h.

vendredi 12 février : 17 h - 18 h 30.

samedis 6 et 27 février : 10 h 30 à 12 h.

NOUVEAUX MAROLLAIS

**Bienvenue aux personnes nouvellement installées à Marolles-les-Braults.
Nous les invitons à venir se faire connaître à la Mairie.**

LA POSTE 3631

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

samedi : 9 h - 12 h

Levée de la boîte principale : 15 h 30 (12 h le samedi)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 02.43.97.40.69.

lundi : 13 h 30 - 16 h

mardi et jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

mercredi et vendredi : 9 h - 12 h

CONCILIATEUR

Monsieur Roland BILHEUX, conciliateur, se tiendra à la disposition des habitants à la Mairie de Marolles-les-Braults, les jeudis 4 et 18 février de 9 h à 12 h. Prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie de Marolles-les-Braults.

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission « urbanisme » se réunit le 4^e lundi de chaque mois. Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le vendredi précédent.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) NÉS en FÉVRIER 2000 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).

PERMANENCES CASCADE 02.43.97.37.88

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mutualité Sociale Agricole				2 ^e et 4 ^e de 9 h à 12 h	
CIDFF (permanence juridique)		3 ^e mardi de 9 h à 12 h 1 mois sur 2			
Assistante Sociale CAF Mme LETOURNEUR	sur RDV 02.43.34.37.94.				
Mission locale	de 8 h 30 à 12 h			de 9 h à 17 h	
RSA (Revenu de Solidarité Active)	sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61)				
Assistante Sociale : Mme Fabienne DEHOUCK 02.43.31.16.61	sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61) sauf le mardi après-midi sans RDV				
Puéricultrice du Conseil Général : (Pesée du nourrisson)	de 10 h à 12 h				
ADMR 02.43.34.19.19	de 15 h à 17 h				

VIE LIBRE

Une permanence se tient à la Mairie de Marolles, le 3^e samedi de chaque mois, de 9 h à 11 h.

A.P.A.J.H.

Section Sarthe-Mayenne de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés).
Informations auprès de Jean-Louis CECCANTI (Tél : 02.43.34.26.64).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS MAROLLAIS

HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux de la Communauté de Communes sont ouverts au public
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
7, place Henri-Coutard - BP 3 - 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS
Tél : 02.43.34.16.48 / accueil@cc-pays-marollais.com
Site internet : www.cc-pays-marollais.com

ORDURES MÉNAGÈRES : CONSIGNE

Pour le bien-être de tous (*habitants et personnel de collecte*), il est indispensable de déposer vos sacs poubelle sur la voie publique seulement la veille au soir du jour de ramassage des ordures ménagères.

MINIBUS INTERCOMMUNAL

Le transport assuré par le minibus de la Communauté de Communes les lundis à destination de Mamers a lieu le matin avec un départ de Marolles-les-Braults à 9 h et un retour à 12 h de Mamers.

DÉCHETTERIE

02.43.34.16.48. (Communauté de Communes du Pays Marollais)

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9 h - 12 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h

CYBERBASE (Espace Public Numérique)

HORAIRES PERIODE SCOLAIRE

Ouverture en accès libre : mardi et jeudi de 15 h 30 à 18 h, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h.

La cyber-base sera fermée les 1,2,3 et 5 février.

Les ateliers (période scolaire uniquement) :

- Cycle "débutants 1^{ère} année" : le mercredi de 10 h 30 à 12 h et le vendredi de 17 h à 18 h 30.
- Cycle "débutants 2^{ème} année" : le lundi de 10 h 30 à 12 h et le mardi de 14 h à 15 h 30
- Cycle "tablettes et smartphones" : le jeudi de 14 h à 15 h 30
- Cycle réservé aux associations : le jeudi de 10 h 30 à 12 h (une semaine sur deux)
- Ateliers révisions pour tous niveaux : le jeudi de 10 h 30 à 12 h (une semaine sur deux)
- Ateliers à thèmes : les lundis 22 et 29 février de 14 h à 15 h 30 (bases acquises) : utiliser un logiciel pour gérer les mots de passe en toute sécurité sur téléphone et ordinateur

Créneau réservé « Autour du libre et de Linux ». Vous êtes intéressés par l'informatique ? Venez découvrir le monde du libre à la cyber-base le jeudi soir de 18 h à 20 h : instal installation et pratique de Linux (Ubuntu), découverte de logiciels libres... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animateur.

PLANNING VACANCES SCOLAIRES (du 8 au 19 février) :

Ouverture en accès libre :

- Lundis et vendredis : de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Mardis et jeudis : de 16 h à 18 h

Ateliers "spécial jeunes 13-17 ans" pendant les vacances: les mardis et jeudis de 14 h à 16 h. Comment bien utiliser les outils informatiques : recherches internet, création de documents, composition graphique, pièges et dangers d'internet ...

Renseignements et inscriptions : Cyberbase du Pays Marollais - 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 cyberbase@cc-pays-marollais.com

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

LUNDI 1^{er} FÉVRIER à 20 h 30

CONSEIL MUNICIPAL

à la Mairie

SAMEDI 6 FÉVRIER

à 14 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Jardinier Sarthois

Salle A Jean-de-la-Fontaine

à 20 h 30

THÉÂTRE

« UN HÉRITAGE PRESQUE PARFAIT »

avec les Tréteaux de Malestable

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 5 €

MERCREDI 10 FÉVRIER

CINÉMA

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 4,50 €

à 10 h

SNOOPY ET LES PEANUTS

durée : 1 h 28

à 20 h

STAR WARS

durée : 2 h 15

LUNDI 15 FÉVRIER à 14 h

BAL CANTONAL

Génération Mouvement

Salle A Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 24 FÉVRIER à 20 h

CINÉMA

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 4,50 €

LE GRAND PARTAGE

durée : 1 h 42

VENDREDI 26 FÉVRIER à 20 h

LOTO

de la section Football du S.C.M.

Salle A Jean-de-la-Fontaine

SAMEDI 27 FÉVRIER à 20 h 30

THÉÂTRE

« **UN ANNIVERSAIRE EXPLOSIF** »

avec la compagnie de Vair

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 5 €

CIVISME

De nombreuses déjections canines polluent nos trottoirs et déprécient l'image de notre collectivité. Les maîtres, négligeant de l'hygiène publique s'exposent désormais à une amende de 35 €.

SOLIDARITÉ

Le Centre Culturel organise des spectacles, conférences, concerts ou pièces de théâtre et cinéma.

Si vous y allez, il serait agréable de proposer une place dans votre voiture à un(e) voisin(e), qui n'ose pas sortir le soir.

Merci.

ÉTAT CIVIL 2015

⇒ 10 Naissances

⇒ 8 Mariages

⇒ 67 Décès



Conseil - Santé

Le G.E.M.S. (centre de dépistage des cancers en Sarthe) rappelle que :

- Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent des femmes (En France, 48 800 nouveaux cas par an, dont 11 900 décès).
- Pour les hommes et les femmes, le cancer colorectal est le 3^{ème} en terme de fréquence (42 000 nouveaux cas par an, dont 17 000 décès).

Dans tous les cas, les traitements sont d'autant plus efficaces que le cancer est diagnostiqué tôt, c'est-à-dire avant toutes manifestations ressenties ou constatées.

De ce fait, pour tous les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, un dépistage systématique tous les 2 ans s'avère être une précaution impérative et irremplaçable :

- Mammographie pour les femmes.
- Test de recherche de sang dans les selles pour les hommes et les femmes.
A noter, depuis mai 2015, la mise à disposition chez votre médecin, d'un test plus simple et encore plus performant.

Non, le cancer cela n'arrive pas qu'aux autres !!

Dr Moutarde et Dr Honoré
Médecins coordinateurs du G.E.M.S.

Pour plus d'information :
Association G.E.M.S.
17 rue Edgard Brandt
72000 Le Mans
Tel : 02.43.50.77.77
Site : www.gems-72.fr

SCRABBLE

SCRABBLE : adultes (salle Ancienne Perception près de la Mairie)

Club animé par Madame LEBARBIER (02.43.97.48.63) de l'association Familles Rurales.

Prochaines rencontres : les samedis 6 et 20 février, de 14 h à 17 h.

CLIC DU SAOSNOIS

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Saosnois est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, sur les possibilités d'aides existantes dans le cadre du maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées résidant dans le canton de Marolles-les-Braults.

Delphine PHILIBERT, coordinatrice est à votre disposition au 02 43 31 13 20.
Ce service est gratuit.

PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10 h 30 et 12 h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

Nouvel horaire : messe ou assemblée de prière tous les dimanches à 11 heures.

⇒ La messe sera célébrée à Marolles les 2^e et 4^e dimanches du mois.

⇒ Une assemblée de prière se tiendra les 1^{er} et 3^e dimanches (ainsi que le 5^e s'il y a lieu).

Tous les dimanches, la messe est célébrée à Mamers à 11 heures en l'église Notre-Dame.

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS

Nombre de sorties du 5 novembre au 31 décembre 2015 : 55 interventions

- Urgences médicales (domicile et voie publique) : 44
- Accidents de la circulation : 4
- Feu d'habitation : 4
- Destruction insectes (guêpes ou frelons) : 2
- Sorties diverses : 1

CENTRE C.A.S.C.A.D.E. 02.43.97.37.88
e-mail : cascade.marolles@orange.fr
(Centre d'Animation Social Cantonal pour ADultes et Enfants)

CASCADE sera fermé le vendredi 5 février de 8 h 30 à 12 h 30 (réunion d'équipe).

MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29

Nous accueillons les enfants de 2mois $\frac{1}{2}$ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte garderie) et en urgence.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29

L'équipe du multi-accueil : Marie, Maria, Sélène, Brigitte et Aurore.

R.A.M.P.E
(Relais-Assistants-Maternels-Parents-Enfants)

En février les ateliers auront lieu le mardi 2 à la bibliothèque de Marolles-les-Braults à 10 h 30 et le mardi 23 février à la structure périscolaire de Marolles-les-Braults.

Pas d'atelier les mardis 9 et 16 février.

A NOTER : Mardi 9 février CARNAVAL !!

Le RAMPE sera fermé le vendredi 5 février de 8 h 30 à 12 h 30 et fermé mardi 9 pour le carnaval.

Le RAMPE vous accueille :

	MATIN	APRES MIDI
MARDI	ATELIER 9 h 30 - 11 h 30	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13 h 30 – 18 h 30
VENDREDI	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8 h 30 – 12 h 30	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13 h 30 – 18 h

(des rendez-vous sont possibles sur demande)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter, Charlène CRIELOUE, Animatrice RAMPE au 02.43.34.19.19 ou 02.43.97.37.88.

MERCREDIS LOISIRS

Alexia et Louis accueilleront les enfants de 13 h à 18 h. Un projet « récréacontes » sera proposé en partenariat avec la bibliothèque de Marolles et avec la participation d'un intervenant professionnel.

Mercredi 3 février une sortie au « Parc Attrape moi » de 13 h à 18 h.

VACANCES D'HIVER

Ouverture du lundi 8 février au vendredi 19 février.

Un carnaval sera proposé en partenariat avec le secteur familles et la petite enfance de C.A.S.C.A.D.E. Il aura lieu le mardi 9 février.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour encadrer les enfants sur le site de Marolles-les-Braults.

Tous les mardis pour le site de Marolles-les-Braults de 16 h 30 à 18 h.

Tous les mardis pour le site de Mézières-sur-Ponthouin de 17 h à 18 h 15.

En attente d'inscription sur le site de Courgain.

Encadré par une équipe de bénévoles et de professionnels, l'accompagnement à la scolarité est ouvert tous les mardis soirs, aux enfants du CP au CM2.

Une aide personnalisée aux devoirs et des jeux d'éveil éducatif sont proposés. Inscriptions et renseignements auprès de C.A.S.C.A.D.E. au 02.43.97.37.88.

ESPACE-JEUNES (de 13 à 17 ans) Place Jean-Moulin (face au Collège)

Bienvenu à notre nouvel animateur jeunesse : Cyril TOUCHARD

Ouverture tous les mercredis après-midis de 14 h à 18 h, hors période de vacances scolaires.

Tous les après-midis pendant les vacances du 8 au 19 février.

Des veillées seront programmées les vendredis soirs.

ACTIVITÉS FAMILLES

Jours de présence de la référente famille : Adèle THIBAUT

	Semaine paire	Semaine impaire
Mercredi	8 h 30 - 13 h	
Jeudi	8 h 30 - 18 h	8 h 30 - 18 h 30
Vendredi	8 h 30 - 13 h	8 h 30 - 18 h

N'hésitez pas à nous présenter vos idées de sorties et d'ateliers. Laissez parler vos envies...

Mardi 9 février, journée CARNAVAL :

- Le matin, atelier cuisine parents/enfants avec un groupe d'enfants du centre de loisirs (10 - 13 ans), nous préparerons des beignets pour le carnaval.
- L'après-midi, rendez-vous dès 14 h au centre de loisirs pour préparer votre déguisement (maquillage, costume,....)
- A 14 h 45 début du défilé dans les rues de Marolles-les-Braults
- Puis à 15 h 30 spectacle « le show batterie » (sur inscription)
- Pour conclure avec le gouter à 16 h 30

Renseignement, inscription et tarif à C.A.S.C.A.D.E.

VESTIAIRE

Ouverture du vestiaire les mercredis 3 et 17 février de 10 h à 11 h 30.

Vous pouvez y trouver des vêtements pour toute la famille (homme, femme, enfant, bébé) du linge de maison (draps, serviettes..) du matériel de puériculture (rehausseur, baignoire, poussette, lit parapluie..) à très petits prix.

TARIF des vêtements au POIDS

Homme : 3€ le kg Enfant : 4€ le Kg Autres (sac, drap, rideau..) : 3€ le kg

Femme : 2€ le Kg Bébé (jusqu'à 24 mois) : 6€ le kg

Nous avons besoin principalement des vêtements ENFANTS GARÇONS et HOMME.

Nous n'accepterons plus les vêtements trop anciens.

Nous recherchons des vêtements qui doivent être propres et en bon état : sans tâches, sans trous, ni odeur (dans des cartons si possible). Nous n'acceptons plus les sous-vêtements adultes et C.A.S.C.A.D.E. se réserve le droit de refuser les vêtements.

SPORTS

BASKET-BALL au gymnase

DIMANCHE 28 FÉVRIER

Seniors Garçons : 14 h 30 : MAROLLES S.C.1 reçoit SAVIGNÉ-L'EVÊQUE

FOOTBALL au stade

DIMANCHE 7 FÉVRIER

13 h : MAROLLES S.C.2 reçoit LA FRESNAYE-SUR-CHÉDOUET 2

15 h : MAROLLES S.C.1 reçoit BONNÉTABLE P.2

R.S.P.M. (Retraite Sportive en Pays Marollais)

Marche nordique : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

LUNDIS 1^{er} - 15 et 29 à 13 h 30 (Marolles)

Randonnée pédestre : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 10 à 13 h 30 (St-Mars-sous-Ballon) et MERCREDI 24 à 13 h 30 (St-Rémy-du-Val)

POUR LE MOIS DE MARS

SOIRÉE GALA (APAJH) : samedi 5

BROCANTE : dimanche 6

CARNAVAL A.P.E.L. : jeudi 10

Imprimé par nos soins. Directeur de la Publication : Jean-Michel LEFEBVRE. Mairie de Marolles.